

DROIT DE LA CONCURRENCE ET STRATÉGIE DE PRÉVENTION EN MATIÈRE BANCAIRE



CONTEXTE

Nous sommes tous concernés par le droit de la concurrence, non seulement en tant que consommateur dans notre vie quotidienne, mais également en tant que collaborateur d'un établissement bancaire et financier, quelle que soit notre fonction ou notre ligne de métier. Il est donc fondamental de comprendre les enjeux du droit de la concurrence et de connaître et s'appropriier les règles. Par ailleurs, dans un contexte d'accroissement et d'évolution des risques, cette formation insiste sur la nécessité de mettre en place des outils de prévention des risques dans le cadre d'une stratégie de compliance efficace et adaptée, la conformité aux règles de droit de la concurrence étant de la responsabilité de chacun et pouvant réellement faire la différence.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux du droit de la concurrence
- Connaître ses principales règles
- Savoir identifier les situations et pratiques à risque
- Adopter les bons réflexes pour savoir comment réagir
- Connaître et/ou développer les outils de prévention des risques

PUBLIC

- Juristes
- Avocats
- Directions financières
- Compliance officers
- Responsables du développement
- Et de façon générale tous les collaborateurs quelle que soit leur fonction

PRÉREQUIS

- Pas de prérequis

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Questionnaire préalable à la formation
- Auto-évaluation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PROGRAMME

- 1. INTRODUCTION : UNE VIGILANCE ACCRUE DES AUTORITÉS DE CONCURRENCE**
- 2. INTERACTIONS ENTRE CONCURRENTS : ZONE DE TOUS LES DANGERS**
- 3. LE RISQUE CONCURRENTIEL AU SEIN DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES**
- 4. LES SANCTIONS**
- 5. STRATEGIE DE PREVENTION DES RISQUES**
- 6. LES INSPECTIONS**
- 7. CAS PRATIQUES**

FORMATEURS

Marie-Pascale Heusse dirige la Practice Droit de la Concurrence du Groupe BNP Paribas. Ce Département a pour finalité d'accompagner le Groupe dans la prévention des infractions aux règles de concurrence ainsi que dans l'analyse, l'évaluation et la gestion uniforme et cohérente du risque concurrentiel. Marie-Pascale et son équipe assurent de façon exclusive la gestion du Programme de Conformité aux règles de concurrence créée en 2010 et accompagnent la Direction Générale et l'ensemble des Fonctions et Métiers à l'international dans la gestion des dossiers soulevant des problématiques de concurrence.



VENDREDI 14 JUIN 2024

Formation d'une demi journée
DURÉE : 4h 9h-13h00

MÉTHODES ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Formation interactive et pratique : présentation théorique et cas pratiques, quizz
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 15

LIEU : 18, rue La Fayette 75009 Paris

TARIF : 625 € HT (750 € TTC)

INSCRIPTION sur rb-formation.fr

CONTACT

Caroline Breton :
formation@revue-banque.fr
Tél. : 01 48 00 54 04

Jean-Julien Lemonnier est *Partner* chez Stephenson Harwood. Auparavant, il était *Counsel* au sein du département Concurrence, Droit européen et Régulations économiques du



bureau de White & Case à Paris. Il intervient régulièrement auprès d'entreprises dans le cadre d'investigations menées par l'Autorité de la concurrence ou la Commission européenne, la notification d'opérations de concentration et d'audits internes.



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.rb-formation.fr

Remplissez le formulaire d'inscription en ligne.

Imprimez la page à l'aide de votre navigateur, puis cliquez sur « envoyer ».

Envoyez-nous par email ou courrier le bulletin d'inscription signé.

Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons une facture-convention (n° de déclaration d'activité 11-7511101-75).

Une attestation de présence sera délivrée à l'issue de la formation au salarié présent.

CONDITIONS D'ANNULATION

Stagiaire :

En cas de dédit par le stagiaire à moins de 7 jours avant le début de l'action mentionnée à l'article 1 ou abandon au cours de la formation, l'organisme retiendra le coût total des sommes qu'il aura engagées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L920-9 du code du travail.

Organisme :

REVUE BANQUE se réserve le droit d'annuler la formation jusqu'à deux semaines avant de le début de celle-ci, si le seuil minimum d'inscrits (5 personnes) n'est pas atteint.

ACCESSIBILITÉ

Merci de nous contacter si vous rencontrez des difficultés : Caroline Breton, par tél. : 01.48.00.54.04 ou par mail formation@revue-banque.fr

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Possibilité d'adaptation sur demande du support, du rythme de la formation.

Aménagement possible de la salle.

CONTACT

Pour toute information :

RB FORMATION

18 rue La Fayette 75009 Paris

formation@revue-banque.fr

Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATIONS SUR MESURE

Toutes nos formations peuvent être proposées en intra. Devis sur demande.